

Conseil des Innu de Ekuanitshit

35, rue Manitou, Ekuanitshit (Mingan)
Nitassinan (Québec) G0G 1V0
Tél. : (418) 949-2234 fax : (418-949-2085)

Ekuanitshit, le 24 octobre 2012

David Wells, Deputy CEO
Office Canada Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers
5^e étage, TD Place, 140 Water Street
St. John's (Newfoundland)
A1C 6H6

Objet : Commentaires préliminaires des Innus de Ekuanitshit concernant la mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique dans la zone extracôtière de l'Ouest de Terre-Neuve et Labrador

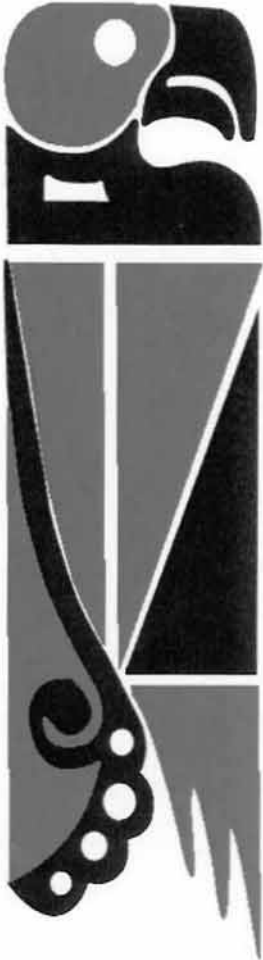
Monsieur Wells,

Introduction

Nous vous remercions de votre lettre du 26 septembre 2012, nous informant de la mise à jour de l'étude environnementale stratégique de 2005 concernant l'émission de nouveaux permis d'exploration pétrolière dans la zone côtière ouest de Terre-Neuve.

Dans votre lettre, vous avez indiqué l'intérêt que vous aviez à recevoir nos commentaires. Dans le court laps de temps qui nous a été accordé, nous ne pouvons pas vous fournir des commentaires très détaillés. La présente vise principalement à vous donner un peu d'information sur notre communauté, ses droits ancestraux et quelques préoccupations générales relatives aux ressources que nous utilisons sur une base traditionnelle ou commerciale. Nous souhaitons aussi vous faire part de notre intention d'être pleinement consultés lors de cette mise à jour.

Notre communauté dépend de la mer environnante pour ses activités traditionnelles et pour notre pêche commerciale. La possibilité d'un déversement dans la zone inquiète beaucoup nos membres, à cause de l'impact dévastateur que cela pourrait avoir sur notre mode de vie.



Les Innus de Ekuanitshit

La communauté de Ekuanitshit (Mingan) fait partie d'un ensemble de 11 communautés de la Nation Innue dont 9 sont situées au Québec et 2 au Labrador.

Le Conseil des Innus de Ekuanitshit est composé d'un chef et de quatre conseillers élus tous les trois ans. L'actuel Conseil est représenté par le Chef Jean-Charles Piétacho, de la vice-chef, Rita Mestokosho, et des autres conseillers, Robert-Charles Basile, Brenda Michel et Herman Michel. Chaque membre du Conseil supervise un certain nombre de dossiers tels que ceux de l'éducation, la santé, les services sociaux, le développement socio-économique, etc., avec nos intervenants locaux. Le Conseil agit en tant que gouvernement local assurant les divers services à la communauté et est assujetti à un processus de reddition des comptes assurant la transparence de ses opérations.

La population de la communauté s'élève à environ 600 personnes dont la très grande majorité demeure sur le territoire de la réserve. Notre population est très jeune. En effet, on estime que 70% de celle-ci a moins de 35 ans. Nous connaissons une croissance démographique constante et de plus en plus de nos jeunes se retrouvent sur le marché de travail sans que nous ne puissions localement pourvoir à l'ensemble des besoins en cette matière. L'économie de notre communauté s'est beaucoup diversifiée depuis le début de la mise en œuvre du projet de développement hydro-électrique de la rivière Romaine. Nous sommes propriétaires de nombreuses entreprises exerçant des activités variées telles que : nolisement d'hélicoptères, service de cafétéria, construction, etc. Nos principales activités économiques sont la pourvoirie et la pêche commerciale.

Utilisation traditionnelle du territoire

Il est un fait que notre façon d'occuper notre territoire a changé depuis que le gouvernement fédéral a cherché à nous sédentariser sur une réserve. Mais il ne demeure pas moins que nous appartenons toujours au territoire et que par tous les moyens nous essayons d'en vivre respectueusement. Voilà le défi.

Depuis des millénaires, nos ancêtres ont occupé le territoire et les eaux de notre communauté pour subvenir à leurs besoins. Historiquement, les Innus de Ekuanitshit passaient l'automne et l'hiver à l'intérieur des terres, dispersés en groupes multifamiliaux généralement apparentés. Ces groupes pratiquaient alors principalement la chasse au caribou et au petit gibier ainsi que le piégeage des animaux à fourrure. Le printemps venu, les groupes de chasse répartis sur le territoire convergeaient vers Ekuanitshit pour y pratiquer principalement la chasse aux oiseaux migrateurs, mais aussi un peu de pêche et de piégeage. Avec l'arrivée de l'été, l'ensemble des groupes de chasse rejoignait la côte, généralement à l'embouchure de grandes rivières et pratiquaient de façon intensive la pêche au saumon, la cueillette d'œufs et de petits fruits.

La saison estivale correspondait aussi à une période de retrouvailles des familles et amis qui ne s'étaient pas vus depuis plusieurs mois. C'était une grande période d'échanges, de mariages et de repos. Avec l'arrivée des marchands et des missionnaires, les regroupements estivaux se sont concentrés autour des postes de traite et des missions.

Les Innus de Ekuanitshit ont évidemment modifié leurs pratiques depuis la sédentarisation. Toutefois, nous continuons à occuper le territoire et les eaux environnantes et n'avons jamais cédé nos droits ancestraux.

Le printemps et l'automne provoquent chez les Innus un sentiment de retour aux sources très important, relié à leur appartenance à la terre, malgré les contraintes de la vie d'aujourd'hui. Les membres de la communauté pratiquent activement la chasse aux oiseaux migrateurs au printemps et à l'automne.

La continuité de la pratique de nos activités traditionnelles de chasse et de pêche et l'exercice de nos droits ancestraux est très importante pour nous. Comme vous le savez certainement, nous avons le droit d'être consultés en cas d'atteinte potentielle à nos droits.

Quelques préoccupations à l'égard du projet d'exploration pétrolière

Pêches commerciales et d'alimentation

La pêche commerciale est un secteur important de l'économie de la communauté. Celle-ci exploite une entreprise, Pêcheries Shipek, qui détenait, en 2011, trois permis pour le crabe et un permis pour le pétoncle dans la zone 16 ainsi que quatre permis pour le buccin dans la zone 6. En 2010, Pêcheries Shipek détenait trois permis pour le crabe des neiges et un permis pour le pétoncle dans la zone 16, sept permis pour le buccin, dont six dans la zone 6 et un dans la zone 5. L'entreprise détient six bateaux et procure une trentaine d'emplois saisonniers.

En plus des permis de pêche commerciale, Pêcheries Shipek détient un permis de pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles qui garantit l'accès aux membres de la communauté à diverses espèces marines. L'ensemble de ces activités fait l'objet d'ententes annuelles avec le ministère des Pêches et des Océans dans le cadre de la stratégie relative aux pêches autochtones (SRAPA).

Il nous apparaît évident que dans l'éventualité d'une contamination aux hydrocarbures des zones et sites de pêches que nous exploitons, nous aurions à suspendre nos activités pour une période indéterminée avec des conséquences négatives difficiles à établir pour le moment.

Saumon

Le saumon constitue une ressource importante pour les Innus de Ekuanitshit autant pour les retombées économiques qu'elle procure par le biais de l'exploitation d'une pourvoirie sur la rivière Mingan que pour son apport dans l'alimentation des membres de la communauté. Cinq rivières localisées aux alentours de Mingan sont fréquentées à cette fin.

Les saumons qui fréquentent ces rivières passent l'hiver dans l'Atlantique Nord, entre l'Île de Baffin et le Groenland pour revenir dans la rivière qui les a vus naître vers la fin mai début juin. Lors de leur migration annuelle, les saumons qui viennent frayer dans ces rivières passent par le détroit de Belle-Isle et nous craignons que les activités projetées dans la région nuisent à cette migration par le bruit engendré durant les travaux d'exploration. Si la région devait révéler un potentiel qui mènerait à une exploitation, le bruit alors généré durant la période de construction et de l'exploitation pourraient éventuellement avoir un effet inconnu sur cette espèce.

Dans l'éventualité d'un accident menant à un déversement, nous sommes inquiets des effets que pourraient avoir les odeurs présentes dans l'eau de mer ainsi que le contact du poisson avec les hydrocarbures sur la santé de l'animal et sur sa capacité à retrouver sa rivière natale pour la fraie.

Oiseaux migrateurs

La région de Ekuanitshit possède une population d'oiseaux migrateurs importante tant sur le plan de la variété que du nombre. Les membres de la communauté chassent depuis des temps immémoriaux plus d'une quinzaine d'espèces dont les plus importantes sont la bernache du Canada et le canard eider et s'adonnent aussi à la cueillette des œufs de certaines d'entre elles.

Bien que la chasse aux oiseaux migrateurs soit une activité que nous pratiquons en grand nombre en automne et au printemps, c'est surtout au printemps, le long de la côte et dans les îles de l'Archipel de Mingan que les familles ou groupes de chasseurs établissent des campements le long du littoral. Ces activités se déroulent d'avril à juin.

Ayant déjà connu l'expérience d'un déversement de mazout qui a souillé la Côte entre Havre-St-Pierre et Ekuanitshit il y a une dizaine d'années, nous sommes très sensibilisés aux impacts d'un tel événement sur les espèces présentes et nos activités. L'expérience que nous avons vécue s'est produite à une échelle restreinte, mais nous sommes très préoccupés par les effets potentiels d'un déversement d'importance qui pourrait survenir dans le contexte du développement de l'activité d'extraction pétrolière dans les eaux extracôtières de l'ouest de Terre-Neuve.

Prise en compte de nos intérêts dans l'ÉES

L'examen très rapide que nous avons pu faire de l'ÉES de 2005 et de sa mise à jour de 2007 nous amène à deux constats principaux en ce qui a trait aux possibilités d'accidents de déversement.

D'abord, Ekuanitshit se situe en dehors de la zone d'étude, ce qui fait que l'ÉES ne tient pas compte des conditions locales et régionales particulières, notamment aux plans des caractéristiques des écosystèmes, de la dynamique des courants marins et des conditions météorologiques; ces deux derniers éléments étant déterminants dans la façon dont les nappes d'hydrocarbures issues d'une fuite pourraient se comporter.

En second lieu, l'ÉES de 2005 (chap. 4, p.282) reconnaît que les connaissances en ce qui concerne le comportement des nappes de pétroles issues des déversements sont pratiquement nulles. « Specific characteristics, fate and behaviour of oil spills in most of the western Newfoundland and Labrador Offshore Area are unknown ». Alors qu'il n'y a eu, à date, qu'un seul exercice de modélisation en cette matière, le rapport amendé de 2007 (chap.4, p.50) conclut qu'on ne peut tenir pour acquis que la seule modélisation réalisée soit applicable à l'ensemble de la zone d'étude. De ce fait, nous croyons que l'Office doit déployer tous les efforts nécessaires pour acquérir les données de base nécessaires au développement de modèles de prédiction valables et en mesure de contribuer adéquatement à la prédictibilité des impacts pour Ekuanitshit et sa région.

Nous sommes d'avis qu'une évaluation environnementale approfondie est nécessaire pour mieux comprendre les probabilités et les effets spécifiques de déversements pétroliers par l'analyse de scénarios tenant compte de la dynamique globale particulière aux conditions prévalant dans le Golfe du Saint-Laurent et ainsi déterminer les impacts négatifs possibles sur les composantes valorisées des écosystèmes et les activités commerciales ou autres d'exploitation des ressources côtières et marines par les Innus de Ekuanitshit.

Il est ainsi essentiel pour nous que nous participions amplement à la mise à jour de l'ÉES. Dans la mesure de sa pertinence, notre savoir traditionnel devrait aussi être pris en compte. Nous notons que lors de l'ÉES de 2005, la consultation des autochtones fut extrêmement minime et notre communauté ne fut pas contactée.

Nous voulons nous assurer que l'émission d'un ou de plusieurs permis d'exploration additionnels et l'activité pétrolière qui en découlerait, n'aura pas de potentiel d'impact, notamment sur :

- nos activités traditionnelles (pêche, chasse, cueillette);
- nos activités de pêche commerciale;
- la santé de nos membres.

Nous vous demandons de bien examiner les effets cumulatifs de ces nouveaux permis en prenant compte des activités déjà existantes, en respectant le principe de précaution, qui est cher à notre communauté.

Nous souhaitons savoir quel impact un déversement potentiel aurait sur nos droits et activités et nous souhaitons donc des modélisations concernant l'impact sur les espèces que nous chassons et pêchons. Nous vous demandons d'examiner notamment le cas d'un déversement du type de celui qui a eu lieu récemment dans le Golfe du Mexique. Selon le Ministère Pêches et Océans¹, ce milieu présente plusieurs similarités avec le contexte du Golfe du St-Laurent.

Il est évidemment très important pour nous d'avoir accès à toutes les informations pertinentes qui nous permettront de comprendre les potentiels impacts sur nos droits et intérêts.

Nous souhaiterions par ailleurs obtenir un soutien financier pour pouvoir participer pleinement à cette consultation.

Le 24 octobre 2012
Monsieur David Wells, Deputy CEO
Commentaires des Innu de Ekuanitshit

Nous sommes heureux d'avoir la possibilité de rencontrer les représentants de l'Office le 26 octobre afin de pouvoir discuter davantage de ces questions et espérons que nos commentaires seront pris en compte sérieusement.

Dans la paix et l'amitié



Jean-Charles Pietacho
Chef Innu de Ekuanitshit

JCP/lb

¹ http://www.cnlopb.nl.ca/pdfs/corridorresinc_dfocomments.pdf.